



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, 17 octobre 2018

La Région Occitanie obtient la prolongation des Trains d'Equilibre du Territoire (TET) Aubrac et Cévenol et le maintien du Cerbère

« Notre mobilisation a payé », c'est par ces mots que la présidente de Région Carole Delga a annoncé, aux élus régionaux réunis en commission permanente vendredi, avoir obtenu de l'Etat la prolongation des trains de l'Aubrac et du Cévenol ainsi que le Toulouse-Cerbère-Portbou.

Un protocole d'accord entre l'Etat et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sur les Trains d'Equilibre du Territoire (TET) Aubrac et Cerbère fixait les conditions d'exploitation de ces deux lignes. Sous la pression de la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga, l'Etat, qui avait supprimé le TET de nuit Paris-Cerbère en décembre 2015 a accepté de rétablir cette circulation à l'été 2017 pour une durée expérimentale de 2 ans. Par ailleurs, l'Etat et la Région s'étaient engagés à gérer en commun la ligne de l'Aubrac (Clermont-Ferrand - Béziers) à titre expérimental à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 2 ans, en finançant à parité le déficit de cette ligne durant cette période.

La Région Occitanie se voit aujourd'hui confirmer par l'Etat la prolongation de l'accord sur le train de nuit Paris - Cerbère jusqu'à fin 2020 (au lieu de juin 2019), c'est-à-dire à l'échéance de la convention TET Etat/SNCF, ainsi que la prolongation d'un an (jusqu'à fin 2019) de l'expérimentation sur la ligne Aubrac. Pour le Cévenol, l'Etat reversa par ailleurs une quote-part à la Région qui représente 80% du financement réel et prendra en charge le renouvellement des rames en juillet 2019.

Au cours de cette commission permanente, les élus régionaux ont adopté à l'unanimité l'engagement financier de la Région pour le maintien de ces lignes, le portant au total à 6,1 M€ pour l'exploitation de l'Aubrac, 5,15 M€ pour la branche de nuit Toulouse-Cerbère-Port Bou, et plus de 375 000 € pour une étude préliminaire aux opérations de maintien de l'exploitation du Cévenol.

« Je me bats, depuis le début de mon mandat, pour le maintien des Trains d'Equilibre du Territoire de jour et de nuit. Ce sont des liaisons indispensables à l'égalité et à l'accessibilité de nos 13 départements. Leur devenir concerne la mobilité et la vie de nos concitoyens habitant dans ces territoires. C'est pourquoi je salue la prolongation jusqu'à fin 2020 de l'accord sur le train de nuit Paris-Cerbère, qui vient récompenser la très bonne fréquentation de cette ligne et prouve sa véritable utilité publique pour nos concitoyens. Quant à l'Aubrac, cette nouvelle année d'expérimentation doit être mise à profit pour définir un véritable projet de territoire pour cette liaison emblématique, dans lequel chacun devra prendre sa part. Pour le Cévenol, nous finançons une étude mais engagerons également dans le même temps les travaux nécessaires au maintien de l'exploitation. Nous avons eu raison de nous battre pour nos territoires et nos concitoyens. Notre mobilisation auprès de l'Etat continue pour sauvegarder les lignes ferroviaires en difficulté qui maillent l'Occitanie » a déclaré la présidente Carole Delga.

■ Contact presse :

Fanny THEVENOUD : fanny.thevenoud@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 31 // 06 32 89 37 89 www.laregion.fr

Service presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)